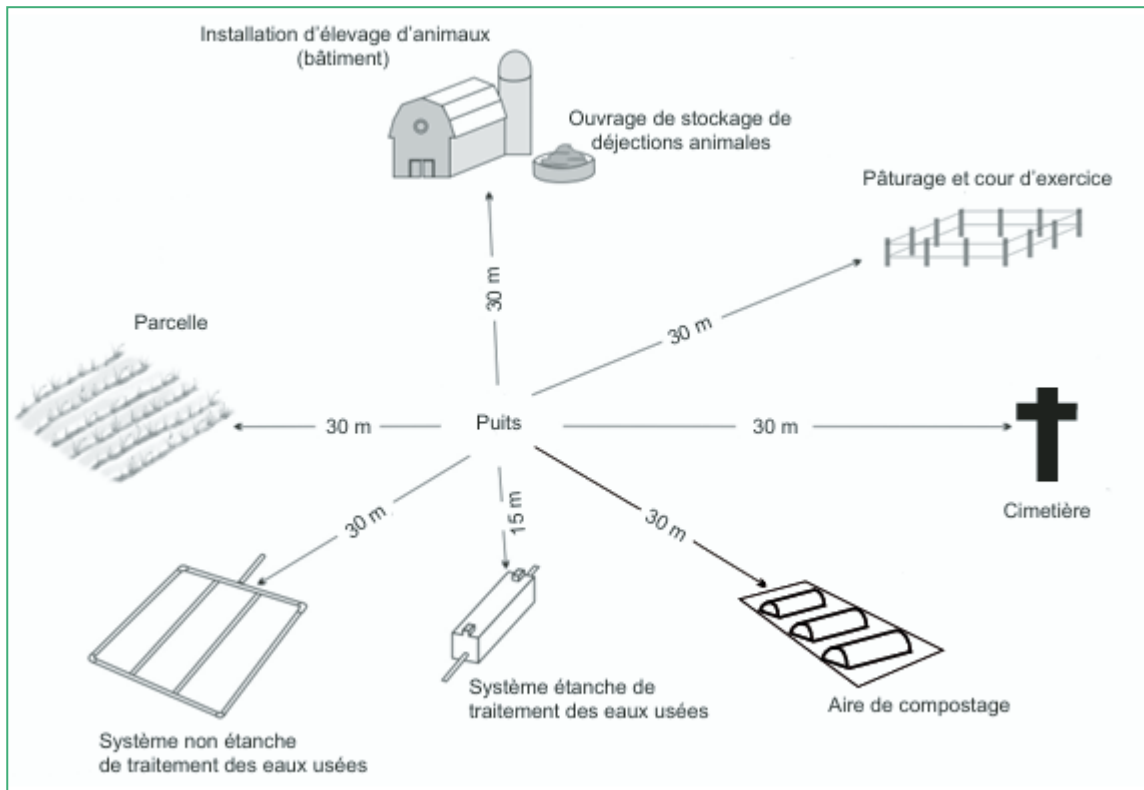


Résumé visuel des distances séparatrices à respecter pour un ouvrage de captage des eaux souterraines



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Guide technique – Prélèvement d'eau soumis à l'autorisation municipale. 2015. 58 pages.

NOTE : Dans de rares circonstances et sous conditions très précises, il est possible d'obtenir un permis même si certaines distances ne peuvent être respectées. Contactez-nous pour plus d'information à ce sujet.

